

Présentation :

Suicides en entreprise, la montée du stress, burnout : Les risques psychosociaux ne laissent pas les entreprises indifférentes mais ces dernières se sentent souvent impuissantes pour les traiter efficacement.

JURISADOM vous présente sa nouvelle formation « Prévenir les risques psychosociaux dans votre entreprise ». Cette formation permet de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs pour mettre en oeuvre au sein de votre entreprise une démarche préventive du stress, du harcèlement moral ou encore de la souffrance au travail

Organisation :

Durée : 3 jours (21 heures)

Tarif : Sur devis

Public concerné : Membre du CHSCT, RH, juriste en droit social, dirigeant d'entreprise

Pré requis : Aucun

Date et lieu : A convenir

Objectifs de formation

Détecter les symptômes des RPS et en comprendre les causes
Accompagner les salariés en souffrance tout en restant à sa place et dans son rôle
Définir des actions collectives concrètes pour prévenir les RPS

Programme

1^{ère} partie : La définition des RPS et ses différents facteurs

Comment définir les RPS et quelles en sont les manifestations
Les facteurs des risques professionnels.
Quels sont les contextes professionnels qui induisent des risques psychosociaux ?
Quelles peuvent être les populations à risque ? Histoire professionnelle, catégorie d'âge, catégories socio professionnelle

2^{ème} partie : le cadre juridique des RPS

Le contexte juridique et la responsabilité des employeurs :
Les textes de référence.
Les responsabilités et les obligations de l'employeur.
Les risques encourus par l'employeur.
Le rôle du CHSCT
Ressources Humaines, prévention et RPS

3^{ème} partie : Etablir un diagnostic RPS au sein de son entreprise

Etablir le diagnostic et lancer l'évaluation
Identifier les contraintes et les ressources
Analyser les situations problèmes (Pédagogie : Analyse d'un film situation problème)
Observer le travail
Mettre en place les indicateurs
Choisir un questionnaire (pédagogie : Rédaction d'un questionnaire)
Mener des entretiens (Pédagogie : Jeu de rôle entre les participants)

4^{ème} Partie : Mettre en place une prévention et la construction d'un plan d'action

Améliorer l'environnement
Réguler la charge de travail
Favoriser l'autonomie
Développer la reconnaissance
Soutenir et former l'encadrement
Le rôle des collectifs de travail
Temps de travail et temps sociaux

Moyens et méthodes pédagogiques : vidéo-projection powerpoint, mises en situations professionnelles par des exemples concrets, un support pédagogique, visualisation de films pédagogiques.

Evaluations : test après la formation qui évalue l'acquisition des connaissances pour une bonne mise en oeuvre des objectifs + évaluation du formateur et des moyens pédagogiques mis en oeuvre pour la formation.

Sanction : le stagiaire reçoit une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action.